



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ (ESC)

Vendredi 20 et samedi 21 novembre 2020

par visioconférence

205 ESC 20 F | Original : anglais | 2 décembre 2020

LISTE DE PRÉSENCE

Président	Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie)
Rapporteur général	Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège)
Rapporteur, sous-commission sur la transition et le développement	Ausrine ARMONAITE (Lituanie)
Président de l'AP-OTAN	Attila MESTERHAZY (Hongrie)
Secrétaire générale de l'AP-OTAN	Ruxandra POPA
Délégations membres	
Albanie	Myslim MURRIZI
Belgique	Leo PIETERS Annick PONTHIER
Canada	Ziad ABOULTAIF Peter BOEHM Cheryl GALLANT Nelly SHIN
Croatie	Dario HREBAK
République tchèque	Jan LIPAVSKY
Estonie	Jevgeni OSSINOVSKI
France	Hélène CONWAY-MOURET Nicole Monique DURANTON Philippe FOLLIOU Philippe MICHEL-KLEISBAUER Patricia MIRALLÈS Laurence TRASTOUR-ISNART Jürgen TRITTIN
Grèce	Marietta GIANNAKOU Marios SALMAS Christos SPIRTZIS
Hongrie	Laszlo György LUKACS
Islande	Willum Thor THORSSON
Italie	Cristiano ANASTASI Giancarlo GIORGETTI Luca LOTTI Adriano PAROLI
Lettonie	Ivans KLEMENTJEVS
Luxembourg	Semiray AHMEDOVA Nancy ARENDT KEMP Lydia MUTSCH
Norvège	Christian TYBRING-GJEDDE
Pologne	Joanna KLUZIK-ROSTKOWSKA Michal Roch SZCZERBA Wojciech ZUBOWSKI
Portugal	Maria Da Luz ROSINHA
Roumanie	Ion CUPA
Slovaquie	Ludovit GOGA Peter BOEHM

Slovénie	Monika GREGORCIC
Espagne	Maria Jesús CASTRO
	Victor RUIZ
Turquie	Nurettin CANIKLI
	Mevlut KARAKAYA
	Faik OZTRAK
	Zehra TASKESENLIOGLU
	Ahmet YILDIZ
Royaume-Uni	Stuart ANDERSON
	Harriett BALDWIN
	Alun CAIRNS
	Angela CRAWLEY
	Nusrat GHANI
	Kevan JONES
	Lord JOPLING
	John SPELLAR
États-Unis	Gerald E. CONNOLLY
	James COSTA
	Neal Patrick DUNN
	Brett GUTHRIE
	Gregory Weldon MEEKS
	Linda SANCHEZ

Délégations associées

Autriche	Andreas MINNICH
Azerbaïdjan	Malahat IBRAHIMGIZI
Géorgie	Irakli SESIASHVILI
Suède	Kenneth G. FORSLUND
	Hans WALLMARK
Suisse	Ida GLANZMANN-HUNKELER
Ukraine	Yehor CHERNIEV

Observateurs parlementaires

Assemblée du Kosovo	Arberie NAGAVCI
Australie	Andrew WALLACE
Kazakhstan	Abay TASBULATOV

Intervenant

Stamatios KRIMIGIS

chef émérite du département spatial du laboratoire de physique appliquée à l'université Johns Hopkins et titulaire de la chaire de « science de l'espace » à l'Académie d'Athènes

Secrétariat international

Paul COOK, directeur
Anne-Laure BLEUSE, coordinatrice
Serafine DINKEL, assistante de recherche

Vendredi 20 novembre 2020

I. Remarques préliminaires d'Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie), président

1. Le président, **Ivans Klementjevs** (LT), déclare ouverte la réunion de la commission de l'économie et de la sécurité (ESC). Il précise la manière dont la réunion va se dérouler et explique que la seconde partie sera consacrée à l'intervention de M. **Stamatios Krimigis** au titre d'une réunion conjointe avec la commission des sciences et des technologies (STC). Il indique que la réunion de l'ESC se poursuivra le lendemain. M. Klementjevs donne ensuite la parole au directeur de la commission, Paul Cook, qui expose les modalités pratiques de la réunion, y compris la procédure de vote.

2. Le président rappelle que les élections des représentants de la commission et de la sous-commission auront lieu le lendemain et cite les candidats aux différents postes de la commission dont il a connaissance. Il rappelle aux délégués intéressés par l'un de ces postes qu'ils doivent en informer le directeur.

II. Adoption du projet d'ordre du jour [182 ESC 20 F]

3. **Le projet d'ordre du jour [182 ESC 20 F] est adopté.**

III. Adoption des comptes rendus des réunions de la commission de l'économie et de la sécurité, à savoir celle tenue à Londres le 12 octobre 2019 [224 ESC 19 F] et celles organisées en ligne les 6 juillet [121 ESC 20 F] et 16 septembre 2020 [192 ESC 20 F]

4. Les comptes rendus de la réunion de l'ESC tenue à [Londres le 12 octobre 2019](#) [224 ESC 19 F] et des réunions organisées [en ligne le 6 juillet 2020](#) [121 ESC 20 F] et [le 16 septembre 2020](#) [192 ESC 20 F] sont adoptés.

IV. Examen des Commentaires du secrétaire général de l'OTAN, président du Conseil de l'Atlantique Nord, sur les recommandations de politique générale adoptées en 2019 par l'Assemblée parlementaire de l'OTAN [056 SESP 20 F]

5. M. Klementjevs demande aux délégués d'examiner les commentaires du secrétaire général de l'OTAN sur les recommandations de politique générale adoptées par l'Assemblée l'année précédente. Les membres n'ont aucune remarque à formuler.

V. Examen du projet de rapport révisé de la sous-commission sur la transition et le développement *La région de la mer Noire : tensions économiques et géopolitiques* [035 ESCTD 20 F rév.1] présenté par Ausrine ARMONAITE (Lituanie), rapporteure

6. Avant de lui donner la parole, M. Klementjevs commence par féliciter la rapporteure, **Ausrine Armonaite** (LT), pour sa nomination au poste de ministre de l'économie et de l'innovation de la Lituanie. Mme Armonaite remercie le président pour ses félicitations et les membres de la commission pour leur soutien.

7. Mme Armonaite présente ensuite le projet de rapport révisé sur *La région de la mer Noire : tensions économiques et géopolitiques*. Elle rappelle que la région de la mer Noire, qui est située au carrefour de l'Europe, de l'Asie et du Moyen-Orient, constitue une voie d'acheminement essentielle de l'énergie vers l'Europe. Mais malgré son potentiel économique et politique, la région continue de pâtir des conflits internationaux et civils tels que ceux qui sévissent en Ukraine et en Géorgie. Toutefois, la rapporteure tient à mentionner également

les francs succès enregistrés dans la région : la Turquie est un acteur régional important, qui a connu un développement économique soutenu au cours des 20 dernières années, tandis que la Bulgarie et la Roumanie sont devenues membres de l'OTAN et de l'UE, ce qui leur permet de bénéficier d'une plus grande sécurité et d'enregistrer une meilleure croissance économique. Enfin, elle fait observer que la Géorgie et l'Ukraine ont mené de spectaculaires réformes démocratiques et des marchés, même si une poursuite de ces réformes reste nécessaire dans les deux pays.

8. La rapporteure décrit ensuite le rôle de la Russie qui, dit-elle, alimente le conflit et poursuit une logique de jeu à somme nulle en termes de politique étrangère plutôt que de favoriser une approche « gagnant-gagnant ». Elle met cette approche en regard de la quête de stabilité poursuivie par les Alliés de l'OTAN, avec la présence d'États sûrs, démocratiques et prospères le long de leurs frontières. Mme Armonaite rappelle que la Russie demeure le principal fournisseur de gaz naturel en Europe, ses exportations vers l'Europe occidentale représentant environ les deux cinquièmes de l'approvisionnement total de cette région. Face à l'objectif poursuivi par Moscou d'augmenter la dépendance de l'Europe vis-à-vis du pétrole et du gaz russes, celle-ci doit faire en sorte de diversifier ses approvisionnements énergétiques, estime Mme Armonaite.

9. Selon elle, le renforcement de la coopération régionale sera essentiel au développement et à la prospérité à long terme de la région. Elle souligne que la Coopération économique de la mer Noire (BSEC), organisation internationale engageant tous les pays de la région, y compris la Russie, est une initiative ambitieuse et globale, ajoutant néanmoins qu'il reste un écart entre les objectifs affichés et la réalité sur le terrain.

10. La rapporteure insiste aussi sur le fait que l'OTAN restera essentielle pour la sécurité de la région. Elle poursuit en disant que, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN tenue en avril 2020, les Alliés sont convenus d'apporter leur soutien à la Géorgie et à l'Ukraine pour les exercices organisés dans la région, la lutte contre la guerre hybride et le partage de données liées au trafic aérien. En juin 2020, l'Ukraine s'est par ailleurs vu accorder le statut de partenaire bénéficiant du programme « nouvelles opportunités », tout comme la Géorgie avant elle. Ce statut vise à approfondir la coopération entre les Alliés et les partenaires ayant apporté d'importantes contributions aux opérations et missions dirigées par l'OTAN. Pour terminer sur ce point, elle souligne que le maintien de la « politique de la porte ouverte » de l'OTAN fournit une feuille de route pour une meilleure intégration de la sécurité dans la région.

11. Mme Armonaite encourage les pays membres de l'OTAN à continuer d'appeler au respect du droit international dans la région de la mer Noire, s'agissant notamment des principes de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, ainsi que du respect de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. La rapporteure exhorte également les gouvernements et parlements des pays membres de l'OTAN à poursuivre la politique de sanctions à l'égard de la Russie, tout en renforçant leur soutien à des partenaires essentiels tels que la Géorgie et l'Ukraine.

12. Selon Mme Armonaite, les stratégies de diversification énergétique des Alliés de l'OTAN devraient intégrer des initiatives ambitieuses visant à privilégier l'approvisionnement énergétique durable, à construire des installations portuaires de gaz naturel liquéfié (GNL) et à intensifier le recours à l'énergie nucléaire. Elle conclut en disant que les initiatives de coopération dans la région de la mer Noire doivent être activement défendues. C'est pourquoi les Alliés doivent soutenir les initiatives déployées par la BSCE pour promouvoir le dialogue et faire en sorte que les pays de la région établissent des accords sur des questions d'intérêt commun.

13. **Irakli Sesiashvili** (GE) remercie la rapporteure pour avoir exposé la situation dans la région de la mer Noire et il rappelle les aspirations de la Géorgie à devenir membre à part entière des institutions euro-atlantiques. Il constate que la pandémie a contraint son pays à repenser ses stratégies économiques et de sécurité. Il demande ensuite à la rapporteure de considérer plusieurs amendements proposés par la délégation de la Géorgie concernant le rôle du pays en tant que partenaire bénéficiant du programme « nouvelles opportunités » et ses stratégie de lutte contre la pandémie, ainsi qu'une modification de la formulation du paragraphe portant sur les territoires occupés d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud.

14. **Yegor Cherniev** (UA) remercie la rapporteure pour son rapport et soumet plusieurs suggestions formulées par la délégation de l'Ukraine à propos des activités de la Russie dans la région. Ces modifications portent notamment sur la terminologie employée pour désigner les activités illégales de la Russie en Ukraine. La délégation ukrainienne propose de préciser les autres pratiques auxquelles a recours la Russie et qui ont un impact sur la sécurité de la région, et suggère de mentionner la nécessité de poursuivre le soutien aux partenaires de l'Ukraine dans la région.

15. **Zehra Taşkesenlioğlu** (TR) félicite la rapporteure pour son nouveau poste de ministre et pour son rapport. Elle propose plusieurs petits amendements, visant notamment à spécifier la portée juridique de la Convention de Montreux, ainsi qu'une révision des chiffres des exportations énergétiques de la Russie vers la Turquie.

16. La rapporteure remercie les délégations membres pour leurs commentaires et assurent les délégations géorgienne et turque que leurs amendements seront pris en compte pour l'élaboration de la version finale du rapport. Elle accepte également les amendements soumis par la délégation de l'Ukraine concernant la terminologie. En revanche, si elle salue les autres amendements émanant de cette même délégation – lesquels fournissent d'importantes informations – elle fait savoir qu'ils sont trop longs et trop détaillés pour pouvoir être intégrés au dernier moment.

17. **Mevlüt Karakaya** (TR) prend la parole pour ajouter que la Turquie joue un rôle important dans la mer Noire et s'efforce de remplir son rôle de membre de l'OTAN dans ces eaux. Il ajoute par ailleurs que son pays a observé une hausse importante de la demande énergétique au cours des dernières décennies et que la diversification de l'approvisionnement énergétique représente une part importante de sa stratégie de sécurité énergétique. Il fait également remarquer que les récentes découvertes de gaz naturel dans la mer Noire contribuent à la sécurité énergétique de la Turquie et de l'Europe.

18. **Le projet de rapport [035 ESCTD 20 F rév.1] est adopté à l'unanimité tel qu'amendé.**

VI. Examen du projet de rapport révisé de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques *La crise du Golfe et les marchés mondiaux de l'énergie* [034 ESCTER 20 F rév.1] présenté par Faik OZTRAK (Turquie), rapporteur f.f.

19. Le président rappelle aux délégations que ce projet de rapport avait initialement été présenté par Jean-Marie Bockel (France), qui a quitté le Sénat français depuis. Le rapporteur f.f., **Faik Oztrak** (TR), remercie Jean-Marie Bockel pour son travail au sein de la commission.

20. M. Oztrak commence son exposé sur *La crise du Golfe et les marchés mondiaux de l'énergie* en décrivant les pays du Golfe comme des piliers de longue date du système énergétique mondial. Le rapporteur fait remarquer que ces pays rencontraient déjà d'importants problèmes extérieurs avant même que ne démarre la crise de la Covid-19. Ces

problèmes concernaient notamment la chute des prix de l'énergie renouvelable, les préoccupations mondiales au sujet du changement climatique ainsi que la rapide expansion de la production nord-américaine de pétrole et de gaz de schiste.

21. M. Oztrak fait observer que les États-Unis s'apprêtaient à devenir un exportateur net d'énergie avant la pandémie de Covid-19 en raison de l'augmentation de leur production intérieure de pétrole et de gaz. Cela aurait représenté un changement aux lourdes conséquences géopolitiques. Mais, poursuit M. Oztrak, la crise de la Covid-19 a changé la donne. La chute des prix du pétrole a mis un coup de frein à une industrie américaine du schiste alors florissante et renforcé le contrôle par l'OPEC. Étant donné que les prix de l'industrie du pétrole non conventionnel sont désormais inférieurs au seuil de rentabilité, il explique qu'il est devenu plus difficile pour les États-Unis de jouer le rôle de producteur d'appoint.

22. M. Oztrak fait ensuite le point sur la modification du paysage géopolitique dans la région. Les soulèvements sociaux survenus durant le « printemps arabe », les guerres en Iraq, au Yémen et en Syrie, les tensions provoquées par le programme nucléaire iranien, les interventions agressives de l'Iran en Syrie, en Iraq, au Liban et au Yémen, l'intervention dirigée par les Émirats saoudiens dans la guerre au Yémen, ainsi que la rivalité entre le Qatar, d'une part, et l'Arabie saoudite, les EAU et le Bahreïn, d'autre part, tous ces événements contribuent à donner une image de région en crise.

23. Le rapporteur souligne les récentes percées observées dans les relations entre certains États arabes du Golfe et Israël. Il explique que cette réconciliation trouve ses bases dans l'intérêt partagé par ces États de vouloir contrer l'Iran, installer une stabilité régionale plus large et développer les liens commerciaux.

24. M. Oztrak fait remarquer que les vulnérabilités physiques du secteur énergétique du Golfe sont apparues au grand jour en septembre 2019, lorsque les rebelles houthis soutenus par l'Iran ont attaqué les champs de pétrole et les installations de traitement de l'Arabie saoudite. Ces attaques ont montré comment une technologie relativement peu onéreuse en matière de missiles et de drones pouvait servir à déstabiliser le marché énergétique mondial. Par ailleurs, la frappe menée par les houthis avec le soutien de l'Iran a révélé à quel point les acteurs locaux comptaient sur les États-Unis pour renforcer la stabilité de la région.

25. Le rapporteur fait ensuite le point sur les changements intervenus au niveau des relations des États-Unis et de l'UE avec les pays du Golfe, notant que la stabilité du Golfe représente un intérêt transatlantique commun. Le différend entre le Qatar et les partenaires du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ainsi que la guerre du Yémen sont devenus un sujet de préoccupation transatlantique. Il présente également l'approfondissement de la coopération et du dialogue stratégique de l'OTAN avec les pays du Golfe au travers de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) comme un vecteur essentiel du dialogue de sécurité.

26. M. Oztrak met en lumière la manière dont l'approche russe dans le Golfe est façonnée par son ambition de contrecarrer les États-Unis et l'OTAN dans le monde. Selon lui, on ne peut pas séparer les objectifs poursuivis par la Russie dans le Golfe de ses intérêts énergétiques. La Russie s'est employée, de concert avec les exportateurs d'énergie de la région du Golfe, à stabiliser les prix du pétrole, à saper les efforts des pays européens pour diversifier leurs fournisseurs de gaz naturel, et à attirer les investissements des pays du Golfe dans une économie russe impactée par les sanctions. La politique extérieure de la Russie n'a pas toujours été fructueuse, comme le montre la guerre des prix à laquelle le pays se livre avec l'Arabie saoudite depuis mars 2020. Le rapporteur explique comment la chute des recettes pétrolières provoquée par le différend russo-saoudien et la récession mondiale ont eu des répercussions dans toute la région du Golfe. Par exemple, le gouvernement d'Arabie saoudite a dû relever le plafond de sa dette et réduire simultanément les dépenses.

27. M. Oztrak souligne également que, mue par sa dépendance grandissante vis-à-vis des importations d'énergie, la Chine cherche à promouvoir ses intérêts dans le Golfe sans s'impliquer dans les affaires domestiques et les questions de sécurité de la région et en utilisant l'initiative « La ceinture et la route » comme une superstructure pour promouvoir ses intérêts commerciaux et stratégiques. La volonté qu'a la Chine de minimiser la capacité des États-Unis à interférer avec ses approvisionnements en énergie a également conduit Pékin à renforcer ses capacités navales et à prudemment élargir sa présence navale dans la région.

28. M. Oztrak informe les membres de la commission que la version révisée du rapport comprend une actualisation des principaux développements récents liés à la crise de la Covid-19. On prédit que la pandémie – et la chute connexe des prix de l'énergie – provoquera la pire récession que la région du Golfe ait connu depuis longtemps. Par ailleurs, les marchés du travail du Golfe ayant été durement touchés, la présence d'une immense communauté de travailleurs migrants dans la région pose de nombreux défis, tant du point de vue économique que du point de vue des droits humains. Les secteurs du voyage et du tourisme ont eux aussi été impactés par la crise. Le rapporteur termine sur ce point en disant que les réponses régionales apportées à la crise de la Covid-19 ont fortement modifié la physionomie géopolitique du Golfe. Le Qatar, le Koweït et les EAU ont par exemple offert une assistance médicale à l'Iran. Il fait valoir que ces gestes d'ouverture peuvent être considérés comme faisant partie d'un effort visant à rétablir des liens, de crainte de voir les relations tendues avec le régime iranien dégénérer en guerre.

29. M. Oztrak conclut en suggérant que l'Europe et les États-Unis œuvrent ensemble à apaiser les tensions dans le Golfe, à favoriser la réconciliation au sein du CCG et à veiller à ce que la rivalité entre l'Iran et les pays membres du Conseil de coopération ne conduise pas à des niveaux de conflit plus élevés. Il ajoute que l'OTAN a un rôle important à jouer au niveau de la coordination des approches des États-Unis et de ses Alliés européens vis-à-vis de la coopération avec leurs Alliés régionaux et d'importants pays ne faisant pas formellement partie de l'ICI, comme l'Arabie saoudite et Oman. Le rapporteur est néanmoins convaincu que la stabilité à long terme du Golfe nécessitera également des réformes économiques intérieures, une plus grande tolérance et une répartition plus équitable des richesses.

30. **Neil Dunn** (US) prend ensuite la parole pour exprimer sa satisfaction de constater que l'importance émergente du Golfe en tant que puissance nucléaire est reconnue dans ce rapport. Il recommande aux pays membres de l'OTAN de tenir compte du fait que plusieurs pays du Golfe ont des projets de construction concrets de centrales nucléaires. Il insiste pour que les Alliés de l'OTAN envisagent d'apporter leur soutien à ces projets pour garantir que ces constructions de centrales nucléaires ne rapprochent pas ces pays de la Russie et de la Chine.

31. **Le projet de rapport général [034 ESCTER 20 F rév.1] est adopté.**

VII. Activités de la sous-commission

32. Le président commence par remercier Faik Oztrak pour sa présentation des activités prévues de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques. M. Oztrak annonce que l'ESCTER prévoit de publier un rapport sur *La crise économique mondiale : implications et perspectives* en 2021. Il informe par ailleurs les membres de la commission que la sous-commission envisage d'effectuer des visites aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il prévient néanmoins que les voyages dépendront de la situation sanitaire le moment venu.

33. Le président demande ensuite à **Michael Szczerba** (PL) de fournir aux délégués une mise à jour sur les activités prévues par la sous-commission sur la transition et le développement. M. Szczerba remercie tout d'abord Ausrine Armonaite pour son solide rapport et la félicite pour ses nouvelles fonctions au sein du gouvernement lituanien. Puis, il informe les délégués que l'ESCTD publiera un rapport sur *Bélarus : les enjeux politiques, économiques et diplomatiques* en 2021. Il fait savoir que la sous-commission essaie de planifier des visites en Lituanie et en Pologne en vue de recueillir des informations pour l'élaboration de ce rapport, tout en précisant que la tenue de ces visites dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

VIII. Remarques de clôture

34. Le président referme la première partie de la réunion de l'ESC et rappelle aux membres de la commission que des collègues de la STC vont à présent les rejoindre pour accueillir l'intervenant commun. M. Klementjevs passe la parole à M. Kevan Jones (Royaume-Uni), président de la commission des sciences et des technologies.

IX. Remarques préliminaires de Kevan JONES (Royaume-Uni), président de la commission des sciences et des technologies

35. **Kevan JONES (Royaume-Uni)** souhaite la bienvenue aux membres à cette réunion et remercie le secrétariat de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN pour l'organisation de cette session annuelle. Il présente ensuite l'intervenant.

X. Exposé de Stamatios KRIMIGIS, chef émérite du département spatial du laboratoire de physique appliquée à l'université Johns Hopkins, titulaire de la chaire de « science de l'espace » à l'Académie d'Athènes et conseiller auprès du ministère de la gouvernance numérique de la République hellénique, sur *L'importance du domaine spatial pour la sécurité et l'économie*, suivi d'une discussion.

36. **Stamatios Krimigis** fait son exposé sur « L'importance du domaine spatial pour la sécurité et l'économie ».

37. Il indique que le budget de l'économie spatiale mondiale était de 360 milliards USD en 2018. À eux seuls, les États-Unis ont consacré quelque 50 milliards de dollars à l'économie du spatial en 2018, une partie de ces fonds ayant été allouée à l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA). Le budget total de tous les autres gouvernements combinés se chiffre à 30,5 milliards de dollars.

38. L'intervenant fait néanmoins remarquer que seuls 22 % de l'économie du spatial sont représentés par des dépenses gouvernementales. Les 78 % restants sont consacrés aux services par satellites commerciaux et aux équipements, à la construction de satellites ainsi qu'à l'acquisition d'équipements terrestres pour satellites. Il ajoute que les dépenses spatiales progressent à un taux qui est environ le double de celui de l'économie dans son ensemble.

39. M. Krimigis présente brièvement les investissements liés à l'espace consentis par l'Union européenne. Galileo est le principal programme, qui a absorbé quelque 22 milliards d'euros depuis son lancement en 1998. Le deuxième plus grand projet spatial européen est Copernicus, qui collecte des données sur le changement climatique. Copernicus a coûté 6,7 milliards d'euros depuis son lancement. M. Krimigis explique comment les températures mondiales sont mesurées dans le cadre du programme Copernicus, qui est ainsi devenu un

outil essentiel pour comprendre le changement climatique. Le programme Copernicus évalue également l'activité des incendies.

40. M. Krimigis souligne le rôle essentiel joué par l'Agence spatiale européenne (ASE). Cet organe s'appuie sur quatre piliers : science et exploration, sûreté et sécurité, applications, activités habilitantes et de soutien. L'ASE est notamment chargée d'assurer le suivi des événements météorologiques spatiaux, qui peuvent avoir un impact sur les moyens spatiaux européens et l'infrastructure basée-au sol.

41. L'intervenant explique que l'espace est en pleine mutation. Il appelle l'attention sur plusieurs innovations clés : l'intelligence du signal et la reconnaissance à partir de sources multiples, la géolocalisation et la technologie *spoofing* (leurrage), les communications par satellite en orbite terrestre basse (LEO), la révolution des « petits satellites » ainsi que les lanceurs réactifs. Enfin, il mentionne l'importance grandissante du secteur privé et le rôle de catalyseur que jouent maintenant des investisseurs comme Elon Musk, pour ne citer que lui. Ces entrepreneurs ont fait considérablement progresser ces technologies spatiales qui changent la donne.

42. M. Krimigis apporte quelques précisions sur l'évolution des télécommunications optiques en orbite terrestre basse. De nouvelles technologies permettent une augmentation exponentielle des vitesses de transmission des données, qui sont passées de mégabytes par seconde (Mbs) à des gigabytes par seconde (Gbps). Il s'attarde sur la possibilité d'utiliser la technologie spatiale pour créer « Google Earth en temps quasi réel ». Cela veut dire que désormais les scientifiques peuvent collecter sans délai et surveiller des données comme la température de surface de la mer, la concentration de chlorophylle, la fraction nuageuse et la couverture neigeuse.

43. L'intervenant évoque aussi le projet européen SWARM, financé par l'Agence européenne de défense (AED). Ce projet vise à créer un périmètre de sécurité en utilisant des drones intégrant des dispositifs de communication par satellite, la technologie 5G et différents éléments de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR). Il explique par ailleurs comment les nouvelles technologies peuvent faciliter la surveillance permanente grâce à des constellations de petits satellites. Ces innovations technologiques permettent de surveiller en permanence des points à la surface de la terre en temps quasi réel.

44. L'intervenant dit que bon nombre de ces avancées technologiques est en train de transformer le secteur de la défense et il suggère plusieurs manières de faciliter ce processus. Tout d'abord, il explique que des investissements continus sont nécessaires pour développer les technologies et les systèmes de géolocalisation, y compris le financement du Système de positionnement mondial (GPS) américain et le programme européen Galileo. Ces systèmes permettent de surveiller la terre en permanence au moyen de satellites et de systèmes de communication avancés.

45. M. Krimigis mentionne ensuite la nécessité que l'agence américaine en charge des projets de recherche avancés de défense ait son équivalent en Europe. L'existence d'une telle agence aiderait à développer et à déployer plus rapidement des technologies qui changent la donne et contribuerait à répondre au besoin urgent de renforcement des capacités. Pour terminer, l'intervenant recommande de renforcer les liens transatlantiques et de défense spatiale. Il remercie l'auditoire de son attention et dit qu'il répondra volontiers aux questions.

46. **Marietta Giannakou** (GR) félicite M. Krimigis pour la reconnaissance internationale reçue par ses travaux et elle le remercie d'avoir accepté de faire un exposé.

47. **Ivans Klementjevs** évoque la participation de la Lettonie à l'économie spatiale. Il rappelle de précédentes visites de l'ESC auprès d'organisations liées à l'espace. Il demande

où en est le système de lancement spatial (SLS) de la NASA et quelles sont les perspectives futures de voyager dans l'espace.

48. M. Krimigis répond que le SLS pourrait en principe permettre de voyager sur la lune d'ici 2024. Il ajoute néanmoins qu'il sera extrêmement difficile de se rendre sur Mars et que cela nécessitera d'importants moyens financiers. Il précise qu'une mission habitée à destination de Mars exigera une collaboration entre gouvernements du monde entier. Il ne pense pas qu'il sera possible d'aller sur Mars avant la fin des années 2030.

49. **Philippe Michel-Kleisbauer (FR)** évoque la complexité grandissante des menaces spatiales. Il fait également observer à quel point la technologie spatiale est devenue importante pour faire avancer la protection de l'environnement et relever le défi du changement climatique. Il appelle l'attention sur les activités de la France dans le secteur spatial, et notamment sur la coopération avec ses partenaires transatlantiques et européens. Il demande quelle est l'importance attribuée par la Grèce au domaine spatial en termes d'économie et de sécurité.

50. M. Krimigis explique que son pays a commencé tard à développer ses capacités spatiales. Le pays est en train de construire une petite base industrielle axée sur l'espace, avec l'aide d'autres pays européens, comme la France et l'Allemagne. Il répond que la Grèce va se concentrer sur la construction de petits satellites.

51. M. Jones soulève la question de la prolifération des satellites. Il s'enquiert du problème des « débris spatiaux » et demande quels sont les risques de collision entre satellites ? Comment les pays pourraient-ils récupérer ces satellites et faire en sorte que leur rentrée dans l'atmosphère se fasse en toute sécurité ?

52. M. Krimigis appelle l'attention sur un programme lancé récemment par le Royaume-Uni, qui examine la possibilité de désorbiter les débris spatiaux. Il estime que ces débris posent des risques à la Station spatiale internationale (ISS) et à d'autres systèmes stationnés dans l'espace. Il poursuit en disant que pour le moment, les gouvernements du monde entier ne sont pas parvenus à élaborer une stratégie commune concernant les débris spatiaux. Il formule l'espoir d'une plus grande coopération et tend à penser que la nouvelle administration des États-Unis souhaitera jouer un rôle de chef de file dans ce domaine.

53. M. Jones s'enquiert également des accords juridiques régissant l'utilisation d'objets spatiaux, par les gouvernements, d'une part, et par le secteur privé, d'autre part. Il suppose que cela pourrait devenir une question litigieuse compte tenu de la prolifération des satellites privés.

54. M. Krimigis évoque le rôle croissant joué par des acteurs du secteur privé – parmi lesquels Elon Musk – dans l'économie spatiale. Cela crée une certaine confusion, les intérêts gouvernementaux se confondant parfois avec les enjeux commerciaux. Il est clair que ces questions doivent être abordées, dans la perspective de l'élaboration, à terme, de nouveaux accords internationaux.

XI. Remarques de clôture d'Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie), président de la commission de l'économie et de la sécurité

55. M. Klementjevs exprime sa reconnaissance envers M. Krimigis pour son excellent exposé et il remercie les membres pour leur participation.

56. M. Klementjevs remercie M. Krimigis pour cette intervention commune et les membres pour leur participation constructive et avisée. Il remercie la délégation grecque pour l'organisation de la session et les interprètes pour leur travail, puis il referme la réunion.

Samedi 21 novembre 2020

XII. Remarques préliminaires d'Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie), président

57. Le président souhaite de nouveau la bienvenue aux délégués pour la suite de la réunion et rappelle l'ordre du jour ainsi que les détails pratiques liés au vote.

XIII. Examen du projet de rapport général révisé *Initiative La Ceinture et la Route de la Chine : une évaluation stratégique et économique* [033 ESC 20 F rév.1] présenté par Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège), rapporteur général

58. **Christian Tybring-Gjedde** (NO) commence son exposé en expliquant que l'Initiative La Ceinture et la Route de la Chine (BRI) est un plan massif d'investissements en infrastructure, qui se trouve au centre des ambitions stratégiques de Pékin. Il fait observer que la BRI est en train de redéfinir le paysage géopolitique mondial de manières telles que la communauté transatlantique ne saurait ignorer. Si certains gouvernements des pays de l'OTAN sont prudents par rapport aux ambitions de la Chine, de nombreux pays, parmi lesquels plusieurs Alliés européens, ont signé des accords de coopération BRI avec Pékin.

59. M. Tybring-Gjedde décrit les trois programmes relevant de la BRI : la ceinture économique de la route de la soie, la route de la soie maritime et la route de la soie numérique et spatiale. Il explique que les deux premiers programmes s'articulent autour de corridors économiques – à la fois maritimes et terrestres – via lesquels la Chine compte se connecter à l'Asie centrale, au Moyen-Orient, à l'Afrique orientale et à l'Europe, puis il fait allusion aux ambitions arctiques de la Chine. Il poursuit en disant que Pékin envisage de développer un ambitieux réseau d'oléoducs, d'autoroutes, de voies ferrées et de ports. La Chine a déjà signé toute une série d'accords commerciaux et de transport, défini des zones de développement économiques spécifiques et facilité les contacts entre populations.

60. M. Tybring-Gjedde souligne que la Chine a des ambitions de taille dans les secteurs du numérique et de l'espace. Pékin cherche à jouer un rôle dominant dans le domaine des technologies émergentes et de rupture, comme l'informatique quantique et l'intelligence artificielle. Il fait observer que les aspirations de la Chine à imposer sa suprématie dans le domaine du numérique ont suscité l'inquiétude générale quant à ses politiques de transfert de technologie et à d'éventuels vols de propriété intellectuelle. Ces politiques sont directement liées aux programmes d'espionnage chinois et à la surveillance intérieure qui, dans les deux cas, menacent la gouvernance démocratique et la liberté humaine.

61. M. Tybring-Gjedde appelle l'attention sur le fait que Pékin se sert de la BRI pour accéder à de nouveaux marchés, développer ses exportations et renforcer le rôle de sa monnaie face au dollar et à l'euro, mais également pour réaliser ses ambitions géostratégiques. La BRI a par exemple permis à la Chine d'améliorer son accès aux ports, et partant de renforcer sa puissance maritime. De la même manière, sa politique des satellites commerciaux devrait être considérée aussi bien en termes géostratégiques qu'en termes commerciaux.

62. Le rapporteur souligne que les pays participant à la BRI sont confrontés à des risques de dépendance financière, économique et stratégique. Par exemple, les pays qui ont emprunté à la Chine sont moins enclins à critiquer les abus de droits humains perpétrés par celle-ci, de même que ses pratiques commerciales déloyales. Parmi les autres inconvénients liés aux emprunts chinois, il y a le risque du piège de la dette et de la corruption. M. Tybring-Gjedde explique que Pékin a offert des prêts à des conditions inacceptables pour des projets d'infrastructure sur certains marchés émergents et dans des économies en développement, et exigé des concessions – aux conséquences géopolitiques – lorsque ces pays n'étaient pas en mesure d'honorer leur dette. Il fait observer que le bas niveau des

normes environnementales fixées par le FMI et la Banque mondiale pour les projets BRI pourrait générer à long terme des problèmes financiers et politiques pour les pays hôtes.

63. M. Tybring-Gjedde poursuit en disant que les politiques chinoises, y compris le processus 17+1 auquel la Chine associe des pays d'Europe centrale et orientale, ont entraîné une réévaluation des relations de la Chine avec l'Europe. C'est ainsi que la Commission européenne a qualifié la Chine de rival stratégique et appelé à une vigilance accrue vis-à-vis des pratiques économiques et d'investissement de la Chine. Et l'UE a par ailleurs établi un plan de connectivité pour renforcer les liens entre l'Europe et l'Asie. Depuis, constate-t-il, Washington voit la BRI à travers le prisme de sa rivalité stratégique plus large avec Pékin et estime que l'initiative vise à perpétuer les pratiques commerciales déloyales de la Chine et à faciliter l'accès du pays à des technologies sensibles ainsi qu'à des installations militaires. Le rapporteur explique que les États-Unis ont utilisé leurs propres initiatives de connectivité et commerciales pour contrer la BRI. Washington a encouragé les investissements américains privés dans la zone indo-pacifique et rejoint le Japon, l'Australie et l'Inde au sein du forum « Quad » pour traiter des problèmes militaires et de sécurité dans le Pacifique.

64. Le rapporteur fait remarquer qu'il y a eu des désaccords entre les États-Unis et certains Alliés européens sur la manière d'aborder le problème de la BRI. Il n'en reste pas moins, poursuit-il, que la décision prise récemment par plusieurs gouvernements européens de fermer la porte à l'entreprise chinoise Huawei pour les infrastructures 5G a démontré combien il était important que les Alliés mènent d'étroites consultations sur ces questions.

65. M. Tybring-Gjedde souligne que l'Europe, les États-Unis et plusieurs puissances indo-pacifiques devraient œuvrer ensemble à proposer des modèles d'infrastructure alternatifs à ceux offerts par la Chine. Mais il ajoute que ces projets dépendront de l'importance des injections de capitaux.

66. Selon le rapporteur, face au problème de la BRI, les enjeux géopolitiques pourraient être plus grands pour les pays européens étant donné que l'Europe constitue la pierre angulaire d'une Eurasie interconnectée. C'est pourquoi, fait-il valoir, les preneurs de décision européens devront convaincre les pays situés à l'intersection des deux continents que leur approche plus stricte de financement de projet est plus durable que les conditions offertes par Pékin. L'Europe devra encourager ses voisins, et notamment dans les Balkans occidentaux, à exiger des normes de transparence plus strictes lorsqu'il s'agira de négocier avec des investisseurs chinois.

67. Pour terminer, M. Tybring-Gjedde rappelle aux membres de la commission que les dirigeants des pays de l'OTAN ont reconnu, lors du sommet tenu à Londres en 2019, la nécessité d'apporter une réponse commune au défi représenté par la Chine et il insiste pour que l'OTAN accorde à l'avenir une plus grande attention à ce pays, y compris lors de sa prochaine revue stratégique.

68. **Mevlüt Karakaya** (TR) prend la parole pour souligner que la Chine est à la fois synonyme de défis et d'opportunités pour l'Alliance et que la réponse de l'OTAN doit s'inscrire à mi-chemin entre une réduction des vulnérabilités et un engagement constructif aux côtés de Pékin de sorte à favoriser la stabilité mondiale et à faire respecter le droit international. Le président dit partager l'avis de M. Karakaya et assure que c'est effectivement l'approche reflétée par ce rapport.

69. **Le projet de rapport [033 ESC 20 F rév.1] est adopté à l'unanimité tel qu'amendé.**

XIV. Vote sur le projet de rapport spécial révisé *Les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19* [094 ESC 20 F rév.1] présenté par Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège), rapporteur général

70. Le président invite les délégués à examiner ce rapport spécial de l'ESC ainsi que la résolution qui s'y rapporte. Il précise que ce rapport a été présenté lors de la réunion spéciale sur la Covid-19 et il demande à M. Tybring-Gjedde de présenter sa résolution.

71. M. Tybring-Gjedde commence par expliquer qu'il a procédé à deux petits changements dans le rapport : premièrement, il y fait désormais référence à l'important dispositif de mesures mis en place aux États-Unis pour répondre à la crise de la Covid-19, un programme d'aides de 2,2 billions de dollars. Et deuxièmement, il demande que plusieurs phrases soient supprimées dans un autre paragraphe.

72. M. Tybring-Gjedde présente ensuite la résolution, qui fait le point sur la large gamme des défis économiques, sociaux et de santé publique posés par la Covid-19. Il fait observer que les moyens mis en place pour lutter contre la pandémie vont rapidement peser sur les économies nationales. Mais cela est souvent le prix à payer, sachant que la société paierait un tribut encore plus lourd si l'on n'endiguait pas la maladie.

73. La pandémie, dit-il, provoque un ralentissement économique dans de nombreux pays, qui sont par ailleurs confrontés à des problèmes de dettes publique et privée croissantes. Il poursuit en expliquant que les pays en développement doivent faire face à un défi particulier étant donné que les investissements sont redirigés vers des havres de sécurité à l'Ouest à un moment où les ressources sont nécessaires pour lutter contre la pandémie.

74. M. Tybring-Gjedde souligne que non seulement le risque géopolitique reste bien présent durant la pandémie mais qu'il pourrait même encore s'aggraver. La défense nationale ne saurait donc être négligée. Il explique que les industries de défense rencontrent d'importants problèmes étant donné que durant la pandémie, les marchés commerciaux auprès desquels ils s'approvisionnent commencent à se rétracter. Le rapporteur dit qu'il est important de trouver les moyens d'aider ces entreprises à traverser ces moments difficiles.

75. Selon lui, la pandémie que l'on traverse actuellement maintenant ne saurait être considérée comme un événement exceptionnel. Des pandémies peuvent survenir à tout moment et sont même susceptibles de s'intensifier à l'avenir. C'est pourquoi nos sociétés doivent développer des systèmes et leur capacité de résilience pour pouvoir répondre à ces défis. La résolution, explique-t-il, appelle à une plus grande collaboration internationale face à ces graves enjeux sanitaires et économiques. Il affirme par ailleurs que la réalisation d'investissements dans des équipements d'infrastructure et médicaux ainsi que la mise en place de plans d'urgence sont essentiels pour renforcer la résilience collective face aux pandémies. Des partenariats innovants entre gouvernements, scientifiques et économistes sont également nécessaires pour améliorer la préparation aux risques et garantir la collaboration au niveau du développement et de la distribution des vaccins. Le rapporteur exhorte les Alliés à réduire toute dépendance excessive envers un seul pays fournisseur d'équipements médicaux essentiels lorsque ce fournisseur est considéré comme un concurrent stratégique. Enfin, il insiste sur la nécessité d'aider les pays en développement à s'attaquer aux aspects économiques et médicaux de la crise.

76. Il conclut en encourageant les gouvernements des pays alliés à élaborer des stratégies crédibles pour alléger ou financer les très lourds fardeaux de la dette et à intensifier la coopération monétaire, fiscale et commerciale transatlantique. Il insiste aussi sur la nécessité de mettre au point des approches collectives plus intelligentes en matière d'acquisition de matériels de défense et d'approfondir la coopération sur le plan de l'industrie de la défense et du point de vue doctrinal de sorte que nos investissements de défense soient mieux

rentabilisés. Il ajoute que les Alliés devraient réaffirmer leur détermination à consacrer 2 % du PIB au budget de la défense et 20 % des dépenses de défense globales à l'acquisition d'équipements majeurs ainsi qu'à la recherche en matière de défense, afin de garantir de rester en mesure de défendre leurs populations contre toutes menaces géopolitiques susceptibles d'être exacerbées par les pandémies.

77. **Philippe Folliot (FR)** remercie M. Tybring-Gjedde pour ses deux rapports. Il s'enquiert ensuite de la viabilité de cet objectif des 2% compte tenu de la contraction du PIB observée dans la plupart des pays de l'OTAN dans le sillage de la pandémie. À son avis, avec cette contraction du PIB, les dépenses de défense risquent d'être plus faibles que prévu. Le rapporteur reconnaît que les objectifs de pourcentage sont difficiles à respecter lorsque tous les pays connaissent une contraction de leur PIB. Il ajoute que la plupart des pays disposent de plans d'investissement de défense à long terme. C'est pourquoi certains pays pourront devoir dépenser plus que les 2 % de leur PIB pour respecter leurs engagements d'acquisition. M. Klementjevs indique que les dépenses de défense feront l'objet d'un rapport de l'ESC en 2021.

78. **Le projet de rapport [094 ESC 20 F rév.1] est adopté à l'unanimité tel qu'amendé.**

XV. Examen des amendements et vote sur le projet de résolution *Résilience économique et pandémies* [159 ESC 20 F] présenté par Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège), rapporteur général

79. Le président demande aux délégués d'examiner les amendements au projet de résolution *Résilience économique et pandémies* et il remercie le rapporteur pour ce projet de résolution.

80. Mevlüt Karakaya prend la parole pour interroger le rapporteur sur la manière dont il pense que l'on pourrait trouver un équilibre entre résoudre les préoccupations de santé publique et maintenir la vie économique et sociale. M. Tybring-Gjedde répond qu'il s'agit là en effet d'un problème essentiel. **John Spellar (UK)** ajoute que face à cette question, les gouvernements s'efforcent actuellement de trouver des solutions à la crise tout en gérant le risque pandémique. M. Tybring-Gjedde est d'accord pour dire que les pays ont dû faire des évaluations des risques, notant également la nécessité de stratégies communes pour faire face au problème.

81. Le rapporteur présente ensuite un amendement apporté à la résolution par la délégation turque, auquel il est favorable. L'amendement souligne que les mesures prises pour lutter contre la pandémie devraient rechercher un équilibre entre la protection de la santé publique et le maintien de la vie économique et sociale. L'amendement est voté et adopté avec 19 voix. Les délégations procèdent ensuite au vote de la résolution complète.

82. **Le projet de résolution [159 ESC 20 F] est adopté à l'unanimité tel qu'amendé.**

XVI. Élection des membres de la commission et des sous-commissions

83. Le président passe ensuite à l'élection des membres de la commission et des sous-commissions et rappelle les procédures de vote à cet effet. Il rappelle également que son mandat de président de la commission de l'économie et de la sécurité est terminé.

84. Les représentants suivants sont élus :

Commission de l'économie et de la sécurité (ESC)

Président **Philippe FOLLIOT** (France)
 Vice-présidents **Zehra TASKESENLIOGLU BAN** (Turquie)
Neil Dunn (États-Unis)

Sous-commission sur la transition et le développement (ESCTD)

Président **John SPELLAR** (Royaume-Uni)
 Rapporteur **Michał SZCERBA** (Pologne)
 Vice-présidents **Giancarlo GIORGETTI** (Italie)
Maria da Luz ROSIHNA (Portugal)

Sous-commission sur les relations économiques transatlantiques (ESCTER)

Président **Ivans KLEMENTJEVS** (Lettonie)
 Rapporteur **Faik OZTRAK** (Turquie)
 Vice-présidente **Harriet BALDWIN** (Royaume-Uni)

Conseil Interparlementaire Ukraine-OTAN (UNIC)

Suppléants **Ivans KLEMENTJEVS** (Lettonie)
Nicole DURANTON (France)

85. **Tous les représentants actuels ayant brigué leur réélection sont réélus par acclamation.**

XVII. Divers

86. Le directeur de la commission invite les membres de l'ESC à se joindre aux réunions de la DSC tenues en présence du ministre grec de la défense après cette réunion-ci.

87. Philippe Folliot remercie M. Klementjevs pour le travail qu'il a mené à la présidence de l'ESC et dit que ce sera un honneur de lui succéder. M. Folliot rend également hommage au sénateur Jean-Marie Bockel et le remercie pour ses activités au sein de l'AP-OTAN et de la commission. M. Folliot formule l'espoir que la commission pourra bientôt se réunir de visu. Zehra Taşkesenlioğlu prend la parole pour remercier la commission de l'avoir élue au poste de vice-présidente et s'engage à contribuer activement aux travaux de celle-ci.

88. Le président félicite tous les représentants élus.

XVIII. Date et lieu de la prochaine réunion

89. M. Klementjevs rappelle que l'ESC se réunira la prochaine fois dans le cadre de la réunion parlementaire annuelle de l'OCDE, qui aura lieu en ligne la semaine du 9 février.

XIX. Remarques de clôture

Le président remercie les membres de la commission pour leur participation constructive ainsi que les interprètes et le personnel de l'AP-OTAN pour leur précieuse contribution au bon déroulement de cette réunion.